

TIRAGE AU SORT DU DEUXIEME TOUR DE LA COUPE DU VAR AU JEU PROVENCAL

Nom du Club	Nom du Club
SOLLIESINE A	USAM TOULON B
PETIT TOULONNAIS	J.B. LA FARLEDE B
BOULE PROVENCALE TOULON	ASPTT. TOULON B
SOLLIESINE B	USAM TOULON A
J.B. HYERES A	BOULE DE L'AOUQUE B
L.R. PIERREFEU A	P.F. CUERS
BOUL DE L'AOUQUE A	L.R. PIERREFEU B
J.B. HYERES B	B.J. LE BRUSC B
A.B. CARQUEIRANNE	B.F. LA LONDE
BOULE DU VERDON	L.R. LE VAL A
BOULE ZACHARIENNE B	E.B. TOURVES
BOULE BESSOISE B	B.P. ST MAXIMIN A
B.P. ST MAXIMIN B	BOULE NANSAISE
L.R. LE VAL B	BOULE ZACHARIENNE A
ESTANQUE BOULOURIS A	A.B. PUGET/ARGENS B
BOULE COGOLINOISE B	U.B. LE LUC
E.B. FREJUS B	B.N. LORGUES
ESTANQUE BOULOURIS B	BB. ROQUEBRUNE A
B.B. ROQUEBRUNE B	E.B. FREJUS A
IMPAIR	I.B. CANNET DES MAURES B

* Tirage au sort effectué par le Comité du Var .

1 Seule équipe par club en compétition au 1er Tour.

*Le Club premier cité est celui qui reçoit , mais un arrangement est possible entre les deux.

*Les présidents des 2 associations se mettent en relation pour déterminer le jour et l'heure de la rencontre. Les rencontres peuvent se dérouler en semaine , le soir mais aussi sur 2 soirées en accord avec les dirigeants des clubs concernés .

Le club qui reçoit doit proposer au minimum 3 dates

Les résultats doivent parvenir au Comité du Var avant le 19 MAI 2017.

Si les résultats n'étaient pas parvenus à cette date là , les 2 équipes seraient éliminées.

PJ:La feuille de match est transmise au club qui reçoit qui la fait parvenir au comité .

Le Président de la Commission